AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-3-7-79142046

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU NORD-PICARDIE
(AISNE, NORD, OISE, PAS-DE-CALAIS, SOMME)
B.P. 355 - 62026 ARRAS CEDEX - Tél. : (21) 23.09.35

Rég recettes Dir Dép'Agric
13 Grand-Place, ARRAS
C.C.P. : 5701-50 Lille

ABONNEMENT ANNUEL
60 Francs

BULLETIN n° 156 du 29 JUIN 1979

LA MENACE DU FEU BACTERIEN SE PRECISE

La dernière enquête annuelle sur la maladie a révélé une nette progression de celle-ci dans le Nord du pays. En 1978, la zone contaminée s'étendait du littoral jusqu'à Bailleul, les aubépines étant pratiquement seules atteintes, à l'exception de quelques poiriers isolés.

La situation est plus critique encore dans le Sud-Ouest. Ici deux importants foyers ont été décelés en 1978, d'une part dans les départements des Landes et des Pyrénées Atlantiques, d'autre part dans le Lot-et-Garonne. La maladie est observée sur les poiriers, principalement sur la variété Passe-crassanne, sur une centaine d'hectares. Selon les vergers, les contaminations sont limitées à quelques arbres ou généralisées. La gravité des attaques est soulignée quelquefois par le dépérissement rapide des arbres.

Devant l'ampleur des dégâts le Service de la Protection des Végétaux a décidé d'étendre la prospection de la maladie à l'ensemble des pépinières fruitières et ornementales et des vergers de poiriers et de pommiers.

I - LES SYMPTOMES

Les symptômes provoqués par la bactérie Erwinia amylovora, agent du feu bactérien, sont remarquablement constants quelle que soit l'espèce attaquée : poirier, pommier, aubépine, cotoneaster, etc ...

Ils apparaissent généralement pendant la floraison. Les bouquets floraux se desséchent, noircissent en restant attachés sur l'arbre. L'attaque peut débuter également sur les jeunes pousses herbacées. Celles-ci se desséchent, se recourbent en crosse, conservent leurs feuilles noircies. A la surface des organes atteints, on peut noter, particulièrement en période humide et chaude, la présence de gouttelettes d'un exsudat visqueux et blanc au début, brun lorsqu'il est sec. Lorsque la contamination a gagné les branches, on remarque lorsqu'on soulève l'écorce des stries rougeâtres au niveau des tissus sous jacents.

Plus tard, il peut y avoir formation de chancres. A la reprise de la végétation l'année suivante, les chancres produisent de l'exsudat, lequel transporté par le vent et par les animaux : oiseaux et insectes, joue ainsi un grand rôle dans le développement de la maladie.

31

.../...

Sur poirier, ces symptômes ne doivent pas être confondus avec ceux résultant de l'activité d'une autre bactérie : Pseudomonas syringae. Celle-ci se manifeste dès le débourrement et elle entraîne des desséchements limités, sans production d'exsudat.

II - LUTTE

La lutte contre le feu bactérien est rendue "obligatoire en tous lieux et de façon permanente" par un arrêté ministériel du 1er septembre 1972. Son caractère urgent est donc nettement souligné par la réglementation, mais les difficultés qu'elle soulève n'ont pas pour autant trouvé de solutions satisfaisantes.

A titre préventif, les importations de matériel végétal sensible (poirier, pommier, aubépine, cotoneaster, pyracantha, sorbier, cognassier, stranvaesia) à partir des pays contaminés : Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis, Grande Bretagne, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pays Bas, Pologne, République Fédérale d'Allemagne, République Démocratique d'Allemagne, Turquie, sont strictement réglementées. L'introduction des aubépines et des cotoneasters en provenance de ces pays est même interdite.

Il importe en effet, d'être extrêmement vigilant sur l'origine et sur l'état sanitaire des plants.

Dans les zones contaminées, les mesures préventives doivent être multipliées :

- éviter de choisir pour le jardin d'agrément les espèces sensibles signalées plus haut, pour le verger les variétés Passe-Crassanne, Durandeau.

- tailler sévèrement les haies d'aubépines à deux ou trois reprises pendant la période de végétation, et si possible les arracher lorsqu'elles bordent un verger.

- être attentif à l'apparition de symptômes suspects. En cas de doute, alerter le Service de la Protection des Végétaux - Cité Administrative - 59048 Lille Cédex - Tél. : 52.72.80.

- Dans les vergers, faire trois applications de cuivre à la dose de 500 grammes de cuivre métal par hectolitre, au début et à la fin de la chute des feuilles, en hiver après la taille. Un dernier traitement au cuivre, à la dose de 250 grammes de cuivre métal sera effectué au débourrement (Stade D).

- Lorsque la maladie est présente, il faut immédiatement arracher et faire brûler les végétaux atteints et redoubler de vigilance par la suite.

Si ces mesures sont soigneusement appliquées, nous pensons qu'elles peuvent notablement freiner l'extension de la maladie et en limiter des dégâts.

Cependant, la véritable solution ne peut venir que des recherches en cours à l'étranger et en France, ayant pour objet une meilleure connaissance de la maladie, la sélection variétale pour les espèces sensibles, l'expérimentation de bactéricides.

C.P.P.A.P. A.D. 533

L'INGENIEUR D'AGRONOMIE

D. C A L L U